

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre du mois de novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

**Sont présents :** Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Nicolas PAILLARD, David GUZZON, Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, Eric MAILLET, Jean-Sébastien GRESARD.

**Secrétaire de séance :** Monsieur David GUZZON.

## **1/ Approbation du Compte Rendu du 06 Octobre 2014**

Le Procès-verbal du 06 Octobre 2014 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

## **2/ Eaux de Joux**

Madame le Maire nous informe avoir reçu un rapport annuel sur le prix et la qualité des Eaux de Joux sur l'activité 2013. Monsieur PAILLARD Nicolas nous explique ce rapport, tout d'abord :

Saint Antoine a augmenté sa consommation d'eau entre 2012 et 2013, le village est passé de 5742 m<sup>3</sup> à 6561 m<sup>3</sup> soit une augmentation de 819 m<sup>3</sup>. Pour un tarif de 0.44 € le m<sup>3</sup>, soit 2889.37 €.  
Il nous est indiqué que la qualité de l'eau est conforme pour les paramètres microbiologique et physicochimique.

Le dernier point concernant ce rapport, est la modification des statuts des Eaux de Joux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, 10 voix pour, décide :

- de valider ce rapport pour la qualité, le prix et l'analyse des Eaux de Joux.
- d'ouvrir la modification des statuts des Eaux de Joux.

## **3/ Bois**

Madame le Maire nous avise que le façonnage de la Parcelle n°1 sur le Fort sera effectué par l'entreprise GUYON FORÊT. Par 10 voix pour, le Conseil Municipal est d'accord.

Madame le Maire nous informe également d'une Vente de bois sur la Parcelle F, vendue par adjudication à la scierie REGNAUD de Courvières, pour une quantité présumée de 342 m<sup>3</sup> au prix de 86.84 €.

Madame le Maire nous fait part de l'Etat d'Assiette 2015 reçu de l'ONF. Cette proposition concerne les parcelles :

C pour 120 m <sup>3</sup>	
I pour 70 m <sup>3</sup>	au lieu des Parcelles J et P, le restant de la I
T pour 170 m <sup>3</sup>	
D pour 200 m <sup>3</sup>	soit un total pour ces quatre parcelles de 560 m <sup>3</sup>

Cette proposition est validée à l'unanimité des présents, par le Conseil Municipal, par 10 voix pour.

#### **4/ Employé Communal**

Madame le Maire nous informe que le contrat de l'employé communal prendra fin à la date du 06 Février 2015 qui correspond à l'âge de ses 65 Ans et la réglementation de la fonction publique impose la cession de toute activité.

Il faut donc, faire un appel à candidature avec l'aide du centre de gestion du Doubs.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents, par 10 voix pour, de lancer l'appel à candidature pour un poste d'employé communal à 20 Heures par Semaine.

#### **5/ Contrat Groupe du Personnel**

Madame le Maire nous fait part qu'il faut renouveler le contrat d'assurance groupe du personnel.

La cotisation 1.10 % pour le personnel de notre commune non affilié à la CNRACL.

A l'unanimité des présents, 10 voix pour, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat d'assurance groupe du personnel pour 4 ans.

#### **6/ Urbanisme**

Madame le Maire avise son Conseil Municipal du projet d'un lotissement sur terrains privé.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, 10 voix contre ce projet.

Des réflexions se posent !!

#### **7/ Questions diverses**

Madame le Maire informe d'un courrier reçu de la ligue contre le cancer, nous avisant que les donateurs sont aux nombres de 54 cette année, pour un montant de 1193 € contre 1025 € en 2013.

Madame le Maire remercie Mr David GUZZON pour son bénévolat concernant la formation du défibrillateur auquel 25 personnes ont assistées.

Un conseiller nous fait part que la cuisine de la salle des fêtes est à revoir. Il faudra donc, prévoir la réfection de celle-ci.

Un autre conseiller nous avise également que Monsieur Jean Pierre HEMARD est venu ce jour dans la commune pour prendre des mesures afin de répondre plus précisément à notre appel d'offre.

Madame le Maire informe que suite aux travaux du SIEL pour l'enfouissement des lignes sur la route de Beaumont, le SIEL s'engage à faire une remise en état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.